

CQP Conseiller technique cycle

RNCP5397 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	252w
Code(s) ROME	D1211
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	03/03/2012

Certificateur(s)

Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le conseiller technique cycle exerce les activités suivantes : - maintenance et montage de cycles,

- commercialisation des produits et accessoires cycles,
- suivi de la clientèle,
- gestion et organisation des activités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées : - Maîtrise des techniques de conception et de montage d'un vélo personnalisé,

- Maîtrise de l'ensemble des interventions de maintenance sur cycles,
- Connaissance et maîtrise des techniques de négociation commerciale,
- Connaissance et maîtrise des techniques d'organisation et de planification de l'ensemble de ses activités au regard de contraintes techniques et commerciales différenciées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi "conseiller technique cycle" s'exerce dans les entreprises spécialisées dans le commerce et la réparation des cycles (ou cycles et motocycles).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- vendeur / vendeuse en articles de sport et de loisirs de plein air - vendeur / vendeuse en cycle

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 794 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels · tension 2/5 (Faible) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 072
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	42 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X62 — Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

jury tripartite (un représentant d'une organisation d'employeurs / un représentant d'une organisation syndicale / un formateur désigné par l'ANFA)

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2012

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1674

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.anfa-auto.fr>

<http://www.gnfa-auto.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

